

Distribution limitée

WHC-01/CONF.208/17
Paris, 13 novembre 2001
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-cinquième session

**Helsinki, Finlande
11-16 décembre 2001**

Point 13 de l'ordre du jour provisoire : Activités de sensibilisation et d'éducation

RESUME

Ce document présente une proposition de programme d'activités à mettre en œuvre par le Centre du patrimoine mondial en 2002 - 2003.

Après une brève introduction, le contenu du programme est divisé en quatre parties, à savoir :

Partie I : Sensibilisation

- A. Outils et activités pour la mise en œuvre de la stratégie de promotion et de communication du patrimoine mondial
- B. Campagnes d'information
- C. Événements spéciaux

Partie II : Education au patrimoine mondial et coopération avec les universités

- A. Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial
- B. Mobilisation des ressources techniques des universités dans le cadre du Forum UNESCO - Université et patrimoine
- C. Actualité de CONNECT

Partie III : Partenariats avec le secteur du tourisme

Partie IV : Sources de revenus extrabudgétaires

Annexe : Recommandations du Forum International des jeunes sur le patrimoine mondial, qui s'est tenu du 5 au 10 septembre 2001 à Karlskrona, en Suède.

Décision requise : Il est demandé au Comité d'examiner le programme d'activités joint et d'approuver son contenu.

Introduction :

Les activités de sensibilisation et d'éducation menées par le Centre avec un vaste réseau de partenaires publics et privés ont toujours fait partie intégrante du processus de conservation du patrimoine mondial. Depuis la proposition d'inscription d'un site jusqu'à son inscription, sa gestion et son suivi, il est important que la signification et l'importance du patrimoine mondial pour l'humanité soient comprises de tous, si l'on veut que la protection des sites ne reste pas un vœu pieux. Informer la communauté locale des valeurs du patrimoine mondial, créer des occasions de développement social et, plus généralement, solliciter la participation des habitants pour éveiller en eux un sentiment de propriété, tout ceci a un impact direct sur la conservation du patrimoine mondial.

Le succès de ces activités d'information, qui visent à susciter des engagements et à éveiller l'intérêt d'un public aussi large que possible, dépend en grande partie, comme dans la plupart des domaines, de l'efficacité d'un solide réseau d'organisations partenaires à l'échelle locale, nationale et régionale, ainsi que de la qualité des informations et du matériel pédagogique produits. Il est également de première importance de former des professionnels capables de renforcer les capacités et les réseaux locaux.

C'est pourquoi les activités prévues pour 2002 et 2003 ont pour priorité l'élaboration et la mise en œuvre, dans chaque pays, de plans d'action axés sur la sensibilisation et le renforcement des capacités. L'intégration de ces activités dans la Stratégie générale de gestion des informations sur le patrimoine mondial leur donnera un impact encore plus grand.

Le Programme d'information sur le patrimoine mondial, qui s'est développé et intensifié ces dernières années en reconnaissance de l'importance des activités qu'elle propose, fournira une structure qui permettra d'accéder rapidement et facilement à la documentation disponible, afin de soutenir les actions de vulgarisation et d'éducation mises en place par le Centre. Il contiendra des dispositions pour l'organisation d'ateliers de formation visant à renforcer les capacités des Etats parties (en privilégiant les pays les moins développés), ainsi que des activités d'aide aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial, chargés de diffuser des informations sur leurs sites.

Partie I : Sensibilisation

A. Outils et activités pour la mise en œuvre de la Stratégie de promotion et de communication du patrimoine mondial

Le kit d'information sur le patrimoine mondial contient de la documentation de base adaptable à divers groupes cibles et distribuée par l'intermédiaire de l'UNESCO ou d'organismes nationaux, lors d'événements spéciaux ou individuellement. Le kit d'information 2002/2003 aura pour priorité l'adaptation du matériel existant à la nouvelle « identité visuelle du patrimoine mondial » proposée cette année au Comité. Il comprendra :

- **une carte du patrimoine mondial:** tirage en 26 000 exemplaires par an, dans un nouveau format et avec une nouvelle présentation . La possibilité d'imprimer les brèves descriptions des sites au verso de la carte sera étudiée ;

- **une brochure sur le patrimoine mondial:** tirage en 40 000 exemplaires de la brochure sur la Convention du patrimoine mondial, avec mise à jour et nouvelle présentation ;
- **un kit d'information:** tirage en 15 000 exemplaires, avec de nouvelles pages sur le tourisme, la stratégie globale et les partenariats. La possibilité d'une nouvelle présentation, notamment sous forme de brochures, sera étudiée.

Des supports visuels & des expositions compléteront et étendront la portée des documents écrits. Destinés à être utilisés par les Etats parties et sur les sites du patrimoine mondial, ce sont notamment :

- **Un kit de diapositives:** production en 200 exemplaires mis à jour. Préparation d'une version PowerPoint qui sera mise à la disposition des Etats parties et autres partenaires ;
- **Patrimoine mondial: à nous de la chérir, à nous de le protéger :** un film conçu et produit en français, anglais, espagnol et arabe, que les gestionnaires de sites pourront utiliser comme outil de formation et/ou d'information pour les touristes et les visiteurs. Le succès de ce film, attesté par l'abondant courrier reçu par le Centre, a permis de mieux comprendre les besoins des gestionnaires de sites en supports visuels. Des moyens financiers modestes seront nécessaires pour faire des copies supplémentaires du film, afin de faire face à la demande. Un autre film, destiné à un public plus large, sera réalisé par des professionnels entre 2002 et 2003 sur des fonds extrabudgétaires ;
- **Séries télévisées:** les séries sur le patrimoine mondial produites par Südwestrundfunk (Allemagne) et Tokyo Broadcasting System (Japon) continuent à s'enrichir d'au minimum 50 nouveaux films par an. Plus de 500 épisodes (dans différents formats) ont déjà été diffusés, contribuant à sensibiliser un public toujours plus large. Ces deux projets à long terme aident en outre, à l'instar des autres, à recueillir des fonds pour créer et mettre en place de nouvelles activités d'information visant à promouvoir les valeurs du patrimoine mondial ;
- **Une exposition itinérante :** production d'une version révisée (initialement produite en 1999) de l'Exposition sur le processus de conservation du patrimoine mondial, en anglais et en français (rouleaux légers) ;
- **Une exposition sur le patrimoine mondial pour les Etats parties :** production d'une nouvelle exposition composée de panneaux légers en 6 langues (arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol), offerte en cadeau aux Etats parties pour le 30e anniversaire de la Convention. Cette activité sera financée par des fonds extrabudgétaires. Le Centre étudiera toute demande de versions dans d'autres langues émanant des Etats parties ;
- **L'organisation de deux expositions** sur le patrimoine mondial en Asie et en Afrique, pour appuyer la Stratégie globale. Ces expositions présenteront des exemples de projets réussis, notamment grâce aux aides financières extrabudgétaires de partenaires.

Publications : qu'elles soient gratuites ou à vocation commerciale, elles sont conçues et distribuées pour sensibiliser le grand public aux problèmes de conservation spécifiques auxquels sont confrontés les sites du patrimoine mondial.

- depuis qu'elle est bimensuelle et a opté pour une politique éditoriale plus claire, la **Revue du patrimoine mondial** a accru son lectorat par la voie des abonnements et grâce à de nouveaux canaux de distribution, notamment au Canada et aux Etats-Unis. Des maisons d'édition de plusieurs pays ont proposé de produire des versions dans d'autres langues (chinois, allemand, russe, etc.) ; ces propositions sont actuellement à l'étude. En 2002/2003, il est prévu de tirer les numéros 25 à 36 en 26 000 exemplaires par numéro ;
- La **Lettre du patrimoine mondial** bénéficie d'une nouvelle présentation depuis sa 30^e édition. Douze numéros seront publiés courant 2002/2003 (numéros 33 à 44). Elle est largement distribuée grâce à la mise à jour régulière de la liste d'envoi. Actuellement, chaque édition est distribuée en 19 000 exemplaires en français et en anglais. WH News, la version électronique du bulletin, continuera d'être régulièrement distribuée par courrier électronique (environ 24 éditions par an) ;
- **L'Agenda du patrimoine mondial:** production des éditions 2003 et 2004 avec une maquette améliorée, en 7 000 exemplaires destinés à la vente ;
- **La Série du patrimoine mondial:** cette nouvelle initiative est l'expression de la volonté de publier une série de monographies regroupant les comptes rendus des séminaires, ateliers et réunions organisés sur différents thèmes liés au patrimoine mondial. Cette série comprendra également des manuels qui seront présentés dans un format légèrement différent, comme celui qui est en cours de préparation sur la gestion du tourisme et intitulé *Managing Tourism at World Heritage Sites: A Practical Manual for World Heritage Sites Managers*. Cette série s'adresse aux experts du patrimoine mondial, aux pouvoirs publics et aux collectivités locales, ainsi qu'aux gestionnaires de sites. Parmi les autres manuels en cours de préparation figurent *Report on the State of the World Heritage in Africa* et *The World Heritage Visual Identity: A user's Manual* ;
- **Une brochure d'information pour promouvoir les partenariats avec le secteur du tourisme :** publication d'une brochure de 20 pages (3 000 exemplaires en français et 7 000 en anglais) exposant les buts du partenariat entre le Centre et le secteur du tourisme. Cette brochure présentera également les résultats du partenariat et décrira les activités opérationnelles menées grâce aux fonds générés par les accords de partenariat conclu avec des chaînes hôtelières et des voyagistes. Il s'agit d'un outil précieux pour attirer de nouveaux partenaires potentiels ;
- **Internet :** Internet est de plus en plus utilisé comme outil de diffusion d'informations. Le Centre du patrimoine mondial possède un site Web opérationnel qui était jusqu'à présent exclusivement orienté vers la diffusion d'informations sur divers aspects de la Convention et s'adressait aux experts. Cette fonction sera conservée, mais le site comportera désormais de nouvelles rubriques destinées à informer un public plus large (notamment les décideurs, les médias et le grand public) sur les activités menées dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial.
S'appuyant sur la Stratégie le Programme d'information sur le patrimoine mondial, les activités de sensibilisation et d'éducation entendent aussi tirer parti d'Internet et ajouter de nouvelles rubriques qui élargiront leur portée, contribueront au renforcement des capacités locales et encourageront les activités associées visant à sensibiliser un plus large public aux problèmes de conservation.
Une attention particulière sera dévolue à la création de rubriques thématiques pour les personnes qui vivent sur des sites du patrimoine mondial ou dans leurs environs. Ces

rubriques donneront des exemples d'initiatives de communautés locales montrant comment les habitants peuvent participer à la conservation de sites naturels et culturels. D'autres supports plus visuels, comme le kit de diapositives, les expositions sur le patrimoine mondial et d'autres kits d'informations générales seront adaptés et rendus accessibles sur le site Web du Centre.

La mise en œuvre des activités de diffusion via Internet prévues par le Centre nécessitera des fonds. Une fois que ceux-ci auront été mobilisés, de nouvelles rubriques pourront être créées sur le site Web.

Le Centre du patrimoine mondial est conscient que tous les Etats parties n'ont pas les moyens d'accéder facilement à Internet. C'est pourquoi l'ensemble du matériel décrit dans la 1ère partie du présent document sera accessible à la fois sur le site Web du patrimoine mondial et sous forme papier pour les Etats parties qui n'ont pas d'accès direct à Internet.

B. Campagnes d'information

- **Campagnes nationales de sensibilisation** : coordonnées par les praticiens nationaux du patrimoine spécialement formés dans le domaine de la sensibilisation, des campagnes nationales de sensibilisation seront menées sur deux ou trois semaines avec les ONG et les médias dans les écoles et les universités. Elles prendront la forme de conférences, d'expositions, de concours, d'articles et d'émissions télévisées.
- **Annonces sur les chaînes de télévision publiques** : une série de 8 programmes pilotes de 45 secondes sur certains sites du patrimoine mondial (Médina de Fès, Taj Mahal, falaises de Bandiagara, Brasilia, Venise, la baie d'Ha Long, Kairouan et la cathédrale de Chartres) a été produite. Ces programmes ont pour but de solliciter le soutien du public au moyen d'annonces télévisées. Ils serviront à obtenir l'aide financière d'un sponsor, auquel il sera demandé de financer la production de 100 épisodes (ou plus) qui seront diffusés à la télévision. TF1, l'une des 6 chaînes françaises, a donné son accord de principe pour la diffusion des programmes.
- **Revue des compagnies aériennes** : le Centre a effectué une étude pour déterminer les possibilités de partenariats avec les compagnies aériennes, en vue de diffuser des informations sur le patrimoine mondial dans les revues qu'elles éditent et distribuent dans leurs avions. Des discussions ont notamment été engagées avec Gallimard, l'éditeur de la revue d'Air France, pour faire paraître des articles sur des sites du patrimoine mondial et leurs problèmes.

C. Evénements spéciaux

- **Congrès international sur le patrimoine mondial** : en novembre 2002, un Congrès international d'experts se tiendra à Venise, en Italie. Il aura pour but premier de faire le bilan de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au cours des 30 dernières années et d'étudier les perspectives d'avenir. L'occasion sera saisie pour lancer un programme en direction des partenaires du patrimoine mondial, générer de nouveaux partenariats avec des institutions locales et régionales, des ONG et le secteur privé, et renforcer les partenariats existants. Des ateliers seront organisés avant le congrès, en novembre et plus tôt dans l'année, sur des aspects spécifiques de la gestion des sites du patrimoine mondial et de leur mise en valeur. Les ateliers et les séances plénières du congrès accueilleront non seulement les journalistes chargés de couvrir l'événement, mais aussi des représentants du secteur des médias qui seront invités à étudier et à évaluer la signification et l'image du patrimoine mondial aux yeux du public, et à imaginer les moyens d'améliorer les méthodes de communication pour tout ce qui touche au patrimoine mondial.
- **Conférences** sur des sites du patrimoine mondial et les problèmes qu'ils rencontrent : le but de ces activités est de promouvoir les sites les moins connus et de créer un forum de discussion sur les problèmes que pose leur protection. Bien que ces conférences aient habituellement lieu au siège de l'UNESCO, la possibilité de les organiser ailleurs qu'à Paris est étudiée. Les actes de ces conférences pourraient être adressés aux parties intéressées.
- **Congrès virtuel** : dans le cadre des manifestations organisées pour le 30^e anniversaire de la Convention, un Congrès virtuel sur la gestion du patrimoine mondial est prévu du 15 au 18 octobre 2002. En coopération avec deux réseaux internationaux, la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (ISPRS) et the Virtual Systems Multi Media (VSMM), un appel sera lancé pour recueillir des exemples de nouvelles applications des technologies de l'information à la gestion de biens culturels et naturels. Pour attirer l'attention sur ces applications, 4 ou 5 réunions régionales sont prévues pendant la même période, à savoir : (1) pour l'Asie et le Pacifique, en Chine sous l'égide de l'université de Tsinghua en coopération avec le ministère de la Construction, la Direction des biens culturels, le ministère de l'Education, sur le thème *Architecture pour un tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial* ; (2) pour les Etats arabes, en Egypte sous l'égide du ministère de la Science et des Technologies de l'information sur le thème *Système d'information géographique (SIG) pour la cartographie des ressources culturelles et naturelles* ; (3) pour l'Afrique, au Togo dans le cadre du Forum UNESCO - Université et patrimoine, une réunion des vices-présidents d'universités africaines destinée à promouvoir dans les milieux universitaires la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour la gestion du patrimoine ; (4) pour l'Europe et l'Amérique du Nord, en France en

coopération avec EURISY-Agence spatiale européenne, l'Agence spatiale internationale de Strasbourg, le Conseil de l'Europe (demande en cours), entre autres partenaires, sur le thème *Télédétection et SIG au service du patrimoine mondial, culturel et naturel*, et (5) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Mexique (INAH/patrimoine mondial) s'est dit prêt à accueillir une réunion régionale sur le même thème *Télédétection et SIG au service du patrimoine mondial, culturel et naturel*, en mettant l'accent sur un aspect spécifique à déterminer. Des liaisons directes entre les 4-5 réunions régionales devraient permettre les échanges interactifs de points de vue. Le but est de montrer les possibilités offertes par des technologies de l'information économiques et accessibles à tous, comme outil de communication entre spécialistes et comme outil de gestion des sites du patrimoine.

- **Présentations de films** (premières) sur le patrimoine mondial : un film sur le site du Parc national de Rapa Nui, au Chili (île de Pâques), produit par Gédéon Films (France) sera présenté en 2002. D'autres premières de documentaires, mais aussi de longs métrages produits courant 2002-2003 sur les sites du patrimoine mondial et les problèmes de conservation, pourront avoir lieu au siège de l'UNESCO ou ailleurs. Ces projections publiques, auxquelles sont conviés les médias et les spécialistes, sont un outil majeur de promotion du patrimoine mondial.

Partie II : Education au patrimoine mondial et coopération avec les universités

A. Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial

Le projet spécial de l'UNESCO, « *Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial* », lancé en 1994, s'est affirmé au fil du temps comme l'un des projets phares de l'UNESCO les plus populaires pour les jeunes. Sa mise en œuvre se poursuivra en 2002 - 2003 sous les auspices du Centre du patrimoine mondial et du Réseau du Systèmes des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) dans le secteur de l'Education.

Pour renforcer l'efficacité du projet, un programme complet d'éducation et de formation pour les jeunes et les enseignants a été mis en œuvre à titre expérimental en 2001.

Le projet de développement des connaissances pour les jeunes (**Skills Development for Young People**) sera renforcé en 2002 - 2003 par des cours de développement des connaissances, en collaboration avec des gestionnaires de sites, des organismes de formation et d'autres partenaires tels que l'ICCROM, l'UICN, l'ICOMOS, etc. Ce programme d'éducation « sur le terrain » aura pour but de familiariser les jeunes avec les bonnes méthodes en matière de conservation et de préservation. Il s'adressera aux jeunes qui vivent sur ou à proximité des sites du patrimoine mondial.

- Un cours de développement des connaissances sur le patrimoine mondial est en cours de préparation dans la **région des Etats arabes**, sous la supervision technique de l'ICCROM ; destiné aux jeunes, il devrait se

dérouler en mars 2002 en Jordanie et devrait déboucher sur la réalisation d'un manuel donnant des exemples de bonnes pratiques. Les autres régions seront encouragées à suivre cet exemple en 2002 - 2003.

- Pour la région **Asie et Pacifique**, un cours de développement des connaissances pour les jeunes est prévu en 2002 sur un site naturel du patrimoine mondial de la région. Il sera mis en oeuvre avec l'aide technique de l'UICN et d'autres partenaires.

Le Matériel pédagogique sur le patrimoine mondial est un ensemble d'outils spécialement conçus pour les enseignants qui participent au programme d'Education au patrimoine mondial. Le kit de l'UNESCO à l'usage des enseignants sur l'Education au patrimoine mondial, baptisé « *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes* », a été publié en 1999.

- **Le kit de l'UNESCO à l'usage des enseignants sur l'Education au patrimoine mondial : *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*** en anglais, français, espagnol et arabe a été distribué à titre d'essai dans les écoles du réseEAU de plus de 130 pays. L'objectif premier était d'intégrer l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes et l'enseignement scolaires. Courant 2002-2003 seront étudiées les possibilités d'adapter les informations sur certains sites régionaux du patrimoine mondial pour réaliser un supplément au kit.
- Pour répondre à de nombreuses demandes de toutes les régions, une **seconde édition du kit *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*** sera publiée en 2002 en association avec les Editions de l'UNESCO. Les 4000 versions anglaises et les 4000 versions françaises mises à jour seront vendues par les libraires distributeurs des publications des Nations Unies. La production de versions arabe et espagnole est prévue en 2002 - 2003.
- ***Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*** a également été produit en arménien, chinois, indonésien, japonais, russe et ouzbek et des versions dans les langues suivantes sont en cours : finnois, allemand, géorgien, italien, laotien, slovaque, turc, vietnamien et urdu. La traduction du kit dans d'autres langues se poursuivra avec l'aide financière des Editions de l'UNESCO.
- Le **site Web sur l'Education au patrimoine mondial** est accessible à l'adresse <http://www.unesco.org/whc/education>. Toutes les informations sur l'Education au patrimoine mondial, telles que les engagements des Forums de jeunes sur le patrimoine mondial entre 1995 et 2000, peuvent être consultées en ligne et les liens avec les sites associés sont désormais faciles d'accès. Le kit *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes* est disponible en ligne en français et en anglais. La possibilité de mettre en place un forum interactif où élèves, enseignants, gestionnaires de sites et autres personnes intéressées pourraient débattre des problèmes touchant le patrimoine mondial sera étudiée en 2002.

La formation des enseignants a été renforcée en 2001 avec des stages spécifiques sur les moyens d'intégrer l'Education au patrimoine mondial dans l'enseignement et d'adapter le matériel pédagogique pour l'inclure dans les programmes scolaires.

- En 2001, la Commission nationale de l'Egypte pour l'UNESCO a produit un **Manuel à l'usage des enseignants** expliquant comment adapter et intégrer l'Education au patrimoine mondial dans l'enseignement scolaire. Les possibilités de reproduire ce manuel dans d'autres régions seront étudiées en 2002 - 2003.
- Des ateliers interrégionaux à l'intention des enseignants seront à nouveau organisés et améliorés dans toutes les régions en 2002 - 2003. En 2002, une **Conférence internationale de formation des enseignants sur l'Education au patrimoine mondial** aura lieu en Egypte ; elle devrait réunir une soixantaine d'enseignants, de formateurs d'enseignants, de guides de musées, etc. Ses principaux objectifs sont de définir des orientations pour élaborer du matériel pédagogique innovant et de prévoir pour 2002 – 2003 d'autres activités interrégionales liées à l'Education au patrimoine mondial dans d'autres régions.

Les **Forums de jeunes sur le patrimoine mondial**, dont le but est de définir des stratégies pour l'Education au patrimoine mondial, se poursuivront en 2002 - 2003. Ils donnent aux jeunes l'occasion et les moyens d'exprimer leurs préoccupations à propos du patrimoine mondial.

- Du 26 février au 1er mars 2001 a eu lieu le **Premier Forum de jeunes sur le patrimoine mondial en Amérique latine**, organisé par le ministère de l'Education et l'Institut national de la culture de la république du Pérou, en étroite collaboration avec le siège de l'UNESCO à Paris (réSEAU et le Centre du patrimoine mondial). Ce forum, auquel ont participé des enseignants et des élèves de 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, avait pour thème principal : comment promouvoir le tourisme et le développement durable sur les sites du patrimoine mondial et dans leurs environs. Le principal résultat de cette rencontre est la **Déclaration de Lima** par laquelle les participants se sont engagés à renforcer à l'échelon national les politiques éducatives et culturelles et à développer un tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial (écotourisme et tourisme historique) avec la participation des communautés locales, afin de défendre l'identité de l'Amérique latine et des Caraïbes.
- Du 5 au 10 septembre 2001 s'est déroulé à **Karlskrona, en Suède**, le **Forum international de jeunes sur le patrimoine mondial**. Coordonné par la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO en coopération avec le Centre du patrimoine mondial, il a réuni des enseignants et des élèves de 29 pays de toutes les régions du monde. Il a permis aux participants de formuler des recommandations à l'intention des autorités nationales et de l'UNESCO pour leurs actions futures dans le domaine de l'Education au patrimoine mondial (voir Annexe).
- En 2002 et 2003, des Forums de jeunes sur le patrimoine mondial seront organisés en collaboration avec des ONG de jeunes (Clubs et associations UNESCO, NFUAJ, Mouvement scout mondial, CCSVI, etc.).

Le **développement de la régionalisation** devrait permettre une mise en œuvre plus efficace de l'Education au patrimoine mondial. Le personnel des bureaux régionaux de l'UNESCO sera appelé à participer activement à la préparation et à la réalisation de projets dans ce sens, en étroite coopération avec le personnel du siège de l'UNESCO.

- Des **plans d'action pour l'éducation au patrimoine mondial** viendront étayer les activités dans les régions. Un plan d'action pour le **Pacifique**, destiné à promouvoir la participation des jeunes et des Etats membres du Pacifique à la mise en œuvre de l'Education au patrimoine mondial, a été préparé. Ses principaux objectifs sont la production de matériel pédagogique, par exemple une version du kit à l'usage des enseignants sur l'Education au patrimoine mondial spécialement adaptée aux pays du Pacifique pour permettre son intégration dans les programmes scolaires, et l'organisation d'activités de préservation pour les jeunes ai niveau local.

Les efforts d'amélioration du **matériel d'information sur l'Education au patrimoine mondial** seront poursuivis, afin de disposer d'informations sur la mise en œuvre du Projet. Le matériel d'information est distribué aux Commissions nationales, aux bureaux régionaux de l'UNESCO, aux coordinateurs du Système des écoles associées de l'UNESCO, aux écoles du Système, aux gestionnaires de sites et à d'autres personnes et organismes intéressés.

- Le **bulletin d'information sur l'Education au patrimoine mondial, *Forum des enseignants***, est une publication semestrielle en anglais, français, espagnol et arabe qui s'adresse aux enseignants et élèves de toutes les régions du monde, auxquels il donne des informations sur les activités d'Education au patrimoine mondial. Il peut aussi être consulté en ligne à l'adresse <http://www.unesco.org/whc/education>
- La **brochure sur l'Education au patrimoine mondial** sera améliorée en 2002 – 2003 grâce à une nouvelle maquette qui inclura des informations à jour sur le patrimoine mondial et l'éducation au patrimoine mondial. Elle expliquera aux enseignants, élèves, gestionnaires de sites et Commissions nationales comment participer aux activités d'Education au patrimoine mondial et comment se procurer d'autres exemplaires du kit *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*, etc.

Exposition *Les jeunes et le patrimoine : un moteur de développement*

- Un des volets de l'exposition *Les jeunes et le patrimoine : un moteur de développement* prévue en 2002 au siège new-yorkais des Nations Unies, sera une présentation interactive du kit *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*. Composante majeure de l'exposition, il montrera les principaux outils de ce kit pédagogique à l'usage des enseignants sur l'éducation au patrimoine mondial.

Les autres volets de l'exposition *Les jeunes et le patrimoine : un moteur de développement* seront notamment :

- les projets mis en œuvre par des étudiants dans le cadre du Forum UNESCO – Université et patrimoine dans plusieurs régions du monde ;
- les camps internationaux organisés par des ONG comme le Mouvement scout mondial, le Comité de coordination pour le service volontaire international et la Fédération mondiale des Clubs et associations UNESCO ;
- les projets mis en œuvre dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre l'UNESCO et Volontaires des Nations Unies.

Un concours de photos, dessins, peintures sur le thème du patrimoine sera organisé pour les jeunes à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention en 2002. Le Centre du patrimoine mondial apportera ses conseils et son savoir-faire. Les jeunes des écoles, des universités, des écoles de design, etc. seront invités à participer, l'un des principaux objectifs étant de les sensibiliser et de les faire participer davantage à la préservation du patrimoine mondial.

Une évaluation étant nécessaire pour garantir la pérennité du projet et évaluer son efficacité, **une évaluation globale** de la mise en œuvre du Projet dans toutes les régions a été effectuée en 2001. Ses résultats seront prochainement communiqués et accessibles sur le site Web du Centre, à l'adresse <http://www.unesco.org/whc/education>. Ils permettront de définir les actions futures et les perspectives du Projet pour 2002 - 2003.

B. Mobilisation des ressources techniques des universités dans le cadre du Forum UNESCO - Université et patrimoine

Ce réseau international qui regroupe des universités proposant des cours dans des disciplines liées au patrimoine a été créé en 1996 par l'UNESCO avec le soutien de l'ICCROM, de l'ICOMOS, de l'ICOM, de l'IUA et de spécialistes nationaux du patrimoine. Il compte actuellement plus de 300 universités de 81 pays et repose sur le partage de connaissances théoriques et pratiques. Ethique et rigueur scientifique sont les fondements du réseau. Le symposium international organisé à Valence en septembre 2001 avait pour thème : *30e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, culturel et naturel, en 2002 - Intensification de l'engagement mutuel, éthique et concret, des universités* ; il a pour objectif de renforcer la coordination, la mobilisation et le partage des capacités du réseau par les moyens suivants :

- adoption du **Pacte des universités** par les vices-présidents des universités du Forum UNESCO - Université et patrimoine : la signature de cet accord devrait intervenir en 2002 au siège de l'UNESCO, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Par ce geste, les vices-présidents engageront officiellement leurs établissements et leur donneront les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs définis par le réseau, en particulier encourager les échanges avec les universités moins privilégiées. La version finale de ce Pacte est en cours de rédaction en étroite collaboration avec l'ICCROM, l'ICOMOS, l'ICOM, l'IUA (Union internationale des architectes) et l'IFLA. Il permettra la mise en place :
 - d'un groupe d'orientation
 - de groupes thématiques
- la signature d'un **accord de coopération** entre le Forum UNESCO – Université et patrimoine et l'ICOMOS sera envisagée dans un proche avenir.

- Un **séminaire international** du Forum UNESCO- Université et patrimoine, sera organisé en novembre 2002 par l'université de Yarmuk, en Jordanie, dans l'antique cité gréco-romaine d'Irbil et sur le site du patrimoine mondial de Petra, sur le thème : « *Protection du patrimoine mondial et tourisme culturel* ». L'organisation du séminaire sera financée par l'université de Yarmuk.
- Un **Comité international d'étudiants universitaires** pour le patrimoine mondial sera créé conformément à une proposition de l'université de Waseda (Japon), adoptée lors du séminaire de Valence (2001). Il sera financé par l'université de Waseda.
- **Suivi et coordination de projets universitaires en faveur du patrimoine mondial** : ces projets figurent dans la liste des Engagements adoptés lors du séminaire international du Forum UNESCO - Université et patrimoine qui s'est tenu à Valence, en 2001. Chaque projet sera financé par des universités et couvrira des activités telles que des ateliers de restauration, des cours de doctorat et de 3e cycle, la création de chaires de l'UNESCO et de cycles de conférences sur le patrimoine. Le rôle du Centre consistera à coordonner le réseau international du Forum, à centraliser et à diffuser les résultats de chaque activité.
- Parmi les autres réunions et activités visant à renforcer le soutien au patrimoine mondial figurent :
 - la **réunion des universités africaines** au Togo en 2002: Par insuffisance de moyens, les universités africaines étaient sous-représentées dans le réseau, que ce soit aux séminaires internationaux annuels ou dans les projets en faveur du patrimoine entrepris par les autres universités du réseau. Pour remédier à cette situation, le Secrétariat avait jusqu'à présent obtenu une aide financière de l'Agence universitaire de la francophonie qui permettait à certaines universités africaines de participer aux divers séminaires. Avec l'aide du représentant du Togo, le Secrétariat a réussi à obtenir de l'université polytechnique de Valence (Espagne) les fonds nécessaires pour organiser en 2002 le premier séminaire régional des vices-présidents africains, peut-être dans le cadre du Congrès virtuel sur la gestion du patrimoine mondial qui aura lieu sur Internet, afin de trouver de nouvelles occasions de coopération Sud-Sud et Nord-Sud ;
 - le **séminaire international sur le patrimoine et les médias** à Laval (Canada) : les universités canadiennes, représentées par les responsables des universités de Laval et McGill (Canada), organiseront ce séminaire dont l'objectif premier est la création d'un réseau de journalistes de renom concernés par la sauvegarde du patrimoine. L'université de Laval apportera son soutien financier à l'organisation de cette rencontre ;
 - l'**atelier des universités d'Asie du Sud-Est et du Pacifique** : cet atelier sera organisé par l'université Deakin, sur un site du patrimoine mondial d'Asie du Sud-Est. Il a pour objectif d'instaurer des échanges de connaissances entre les universités du Nord et du Sud de la région ;
 - - l'**atelier de formation sur le patrimoine, le tourisme et le développement** : cet atelier, qui sera organisé en partenariat avec

l'Agence universitaire de la francophonie (qui le financera), s'adresse aux universités francophones d'Afrique occidentale. Il aura lieu à Dakar, du 23 au 27 janvier 2002.

C. Actualité de Connect – patrimoine mondial naturel pour le renforcement des capacités, la vulgarisation, la constitution de réseaux, l'éducation, la coopération et la formation

- Les activités du programme CONNECT en 2002 et 2003 seront basées sur des recommandations déjà approuvées et incluront :

l'organisation d'une seconde réunion pour élaborer le projet de **Réseau de suivi et de recherche en collaboration, avec utilisation des sites du patrimoine naturels comme centres de collecte de données et d'enseignement des sciences environnementales**, approuvée par la 24e session du Comité du patrimoine mondial dans le cadre du programme CONNECT. La première réunion pour élaborer la phase préparatoire du projet a eu lieu en avril 2001 au siège de l'UNESCO, avec la participation des secteurs de la Science et de l'Education de l'UNESCO, de Global Learning and Observations to Benefit the Environment (GLOBE) et d'ONG internationales. La seconde réunion, à laquelle participeront des enseignants de certaines écoles, les gestionnaires de certains sites et des partenaires du projet, aura pour objet d'évaluer le projet et se tiendra début 2002.

- **Liens avec d'autres conventions concernant l'environnement**

Avec d'autres secteurs de l'UNESCO, le Centre poursuivra sa coopération avec divers organismes des Nations Unies et des Conventions internationales, notamment les accords multilatéraux sur l'environnement. Voici quelques exemples d'initiatives envisagées :

Programmes des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) : une coopération avec la Division Conventions environnementales est en cours d'instauration. Ce partenariat couvrira les activités menées dans le cadre des accords multilatéraux signés au titre de CITES (Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction), de la Convention sur les espèces migratoires, du Projet concernant les grands singes et surtout de la Convention sur la diversité biologique. Cette coopération renforcera les activités de conservation pour, sur et aux environs des sites du patrimoine mondial.

Accord multilatéral sur l'environnement au titre de la Convention Ramsar : programme de travail arrêté d'un commun accord pour renforcer les liens et la coopération dans le cadre du Protocole d'accord signé en 1999.

- Organisation en 2002 d'un **Atelier de formation régional sur les méthodes d'inventaire des zones humides** qui fait suite à l'atelier régional qui s'est tenu du 15 au 17 octobre 2001 à Saint-Louis, au Sénégal, sur le thème : « Zones humides et espèces envahissantes : instaurer un partenariat pour une action collective », financé par le Fonds du patrimoine mondial, la Swiss Technical Cooperation par

l'intermédiaire du Bureau de la convention Ramsar, l'UICN et la Fondation MacArther.

- Octroi d'une aide financière aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial présentant une valeur en tant que zones humides et zones marines pour leur permettre de participer à la **8e Conférence des parties à la convention de Ramsar** qui se déroulera à Valence, en Espagne, du 18 au 26 novembre 2002.

- **Activités prévues en coopération avec d'autres organisations internationales :**

Programme mondial d'action pour la protection de l'environnement marin contre les activités menées à terre : ce programme géré par le PNUE intéresse le patrimoine mondial en raison du nombre de plus en plus grand de sites naturels de valeur marine qui sont situés dans des eaux intérieures, dans des zones côtières et sur des îles, et sont classés patrimoine mondial .

FEM : en coordination avec la Convention sur la diversité biologique, le Centre continuera à élaborer des projets de financement dans le cadre du **Fonds pour l'environnement mondial**. La première phase du Project Development Facility - B (PDF-B) pour la gestion intégrée de la réserve naturelle du Mont Nimba est terminée et le projet principal sur 10 ans est en cours de préparation. Le FEM a accepté de financer le projet à concurrence de 7 millions de dollars EU, 2 millions de dollars EU supplémentaires devant être trouvés auprès de donateurs. Une réunion sera organisée en janvier/février 2002 avec des donateurs pour réunir la somme nécessaire.

- **Le Centre apportera également une contribution aux conférences et programmes suivants :**

Conférence mondiale sur « L'interprétation de la nature comme outil pour promouvoir un développement durable » - En collaboration avec des ONG comme RARE, une aide sera apportée à 3 ou 4 sites du patrimoine mondial naturel, afin de développer l'aspect éducatif des visites de sites par des interprétations de la nature.

Sommet mondial sur l'environnement et le développement (Rio + 10) – Le Centre organisera pour les participants au Sommet une visite sur le site du Berceau de l'humanité et apportera son soutien à un concours international de dessin pour les enfants.

6^e Conférence pan-africaine des Clubs UNESCO - En collaboration avec la Division des Clubs et Associations UNESCO et la Confédération africaine, une demi-journée sera consacrée à des thèmes en rapport avec la Convention du patrimoine mondial et une excursion à la réserve de faune de Dja sera organisée pour les participants à la conférence.

Gibier sauvage - Programme d'éducation et de formation pour le développement – Des conseils seront donnés pour l'élaboration de ce programme qui a pour objet de créer une équipe de professionnels chargée d'élaborer un programme spécifique pour la gestion du gibier sauvage.

Réseaux et sites Web d'entraide

Poursuite de l'aide au développement de sites Web et de réseaux d'entraide pour les sites du patrimoine mondial du Nigeria et du Sénégal.

Partie III. Partenariats avec le secteur du tourisme

Ce partenariat traduit l'engagement conjoint des chaînes hôtelières et des voyagistes de :

- mettre en œuvre des projets concrets pour la sauvegarde des sites du patrimoine mondial, naturel et culturel,
- sensibiliser de plus en plus de touristes au fait que la protection des sites du patrimoine est un devoir pour chacun ,
- organiser l'échange de savoir-faire entre experts du tourisme et gestionnaires de sites.

En 2002 – 2003, les activités prévues dans le cadre de ce partenariat sont notamment :

- l'échange de savoir-faire et de compétences entre les praticiens du patrimoine mondial et les responsables locaux d'activités touristiques,
- des actions pour inciter les touristes à protéger les sites du patrimoine mondial,
- la participation à des salons internationaux (ITB, Londres, etc.) : organisation d'une session spéciale de l'UNESCO à Berlin « Rendez-vous avec le patrimoine mondial » - frais de voyage pour 2 membres du Centre du patrimoine mondial et frais d'interprétation. La session aura pour but de montrer le potentiel offert par le tourisme et les défis que pose la conservation des sites récemment inscrits sur la Liste.

Partie IV. Sources de revenus extrabudgétaires

Le tableau suivant présente le détail des revenus qui résultent des partenariats pour les activités promotionnelles en 2000 et 2001. Les prévisions de revenus pour l'année 2002 figure dans le document **WHC-01/CONF.208/18**.

Partenaire / source de revenu	Revenus générés au travers des partenariats avec les medias et les éditeurs en 2000 (en \$EU)	Revenus générés au travers des partenariats avec les medias et les éditeurs en 2001 – au 31 octobre (en \$EU)
Südwestrundfunk	-	97 647
Walk Associates Ltd.	29 725	1 000
NFUAJ / TBS	(2x 30 000) 60 000	30 000
Panasonic	51 717	51 930
Contrats de co-édition sur le PM gérés en coopération avec UPO (Agenda compris)	68 471	253 733
Clementoni	17 759	-

Windrose	9 899	-
Boucheron	46 561	60 996
TEMA	-	Contribution de 20,000 \$EU attendue fin 2001, pas encore reçue
TOTAL	284 132	495 306 (+20,000)

D'autres revenus ont été générés en faveur des sites du patrimoine mondial au travers des partenariats avec l'industrie du tourisme. Le tableau ci-dessous montre les revenus générés en 2000 et 2001.

Partenaire / source de revenu	Revenus générés au travers des partenariats avec l'industrie du tourisme en 2000 (en \$EU)	Revenus générés au travers des partenariats avec l'industrie du tourisme en 2001 - au 31 octobre (en \$EU)
ACCOR	(2x 50 000) 100 000	50 000
Radisson SAS	25 000	-
EF Educational Tours	60 000	-
Jet Tours	4 345	-
TOTAL	189 345	50 000

En gras: revenus alloués à des activités spécifiques sur le terrain et pour assurer le suivi des projets promotionnels.

Recommandations de Karlskrona – septembre 2001

Rappel

Le Projet UNESCO d'éducation au patrimoine mondial « *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes* » a été lancé en 1994 pour aider les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial à parvenir à remplir leurs obligations d'éducation, de promotion et de sensibilisation.

Un objectif essentiel du Projet est de sensibiliser davantage les individus à la valeur de la préservation du patrimoine. Actuellement, ce Projet fait participer plus de 1 000 écoles dans 130 pays. Sur le plan régional et international, neuf Forums de jeunes sur le sujet ont été organisés et un kit éducatif multidisciplinaire pédagogique a été édité pour les enseignants.

Depuis 1994, de nombreuses initiatives importantes sur l'éducation au patrimoine mondial ont été lancées et des résultats positifs ont été obtenus grâce au travail sérieux réalisé dans les écoles au niveau local, et par des coordonnateurs nationaux du Projet. Cela a permis à des jeunes de se familiariser avec le patrimoine mondial et d'agir activement pour sa préservation. A travers le monde, les jeunes commencent maintenant à aller de l'avant pour informer leurs communautés de l'importance du patrimoine mondial et de sa conservation. Ils ont aussi créé des réseaux entre écoles de leur propre pays ainsi que dans d'autres pays pour parler de l'avenir du patrimoine mondial dans le monde.

L'objectif à long terme est d'intégrer l'éducation, l'information et la sensibilisation dans chaque phase du travail sur le patrimoine mondial (législation, administration, identification, proposition d'inscription, préservation, conservation, soumission de rapports périodiques, interprétation, etc.).

Le Forum de jeunes sur le patrimoine mondial dans la ville navale de Karlskrona
Des élèves et des enseignants de 29 pays de toutes les régions du monde se sont réunis à Karlskrona pour le 10^e Forum de jeunes. Notre thème était :

« *Les deux faces de la médaille – comment les aspects négatifs et les bons côtés de mon patrimoine mondial m'aident à comprendre le présent et l'avenir* »

Pour la première fois, un Forum de jeunes a pris en compte les aspects difficiles de notre patrimoine ainsi que ses bons côtés, ou ses aspects positifs. C'est aussi la première fois que lors d'un Forum de jeunes, les élèves et les enseignants ont travaillé par équipes de deux et trois pour préparer ce Forum. Nous avons organisé des présentations en commun de notre patrimoine mondial qui montraient aussi les aspects difficiles et troublants du patrimoine et de sa préservation comme par exemple la guerre, la destruction culturelle, le génocide, l'oppression/l'exploitation d'un groupe par un autre, la dégradation de l'environnement, l'exploitation non durable par le tourisme de masse, etc.

Nous avons appris la richesse et la vulnérabilité des sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Nous avons aussi vu que les souvenirs de l'industrialisation et de la guerre sont des parties importantes du patrimoine mondial.

Nous comprenons que même les monuments les plus célèbres du passé ont aussi leur côté sombre. En regardant les côtés sombres et les bons côtés des sites du patrimoine mondial pendant ce Forum, nous avons appris comment ce patrimoine et la préservation des sites peuvent être des outils pour comprendre l'histoire, modérer le présent et forger un avenir plus parfait.

Nous avons appris comment l'étude du patrimoine mondial peut nous aider à comprendre le monde et le processus humain et naturel qui continue sa création. Cette compréhension sera une base pour pouvoir construire un monde plus tolérant, pacifique et démocratique, qui respecte la créativité partout où elle se manifeste, en particulier par la préservation du patrimoine divers représenté dans un site du patrimoine mondial.

Sans débats ni enseignement sur les côtés sombres du patrimoine mondial, nous ne pouvons pas en apprécier les beaux côtés. Sans enseignement et sans apprentissage des mauvais côtés, nous n'avons pas une image complète du patrimoine. Si nous n'abordons pas le côté sombre du patrimoine, nous n'aurons pas la meilleure chance d'éviter les erreurs faites dans le passé.

Reconnaissant que nous représentons les générations futures, nous nous engageons ici à protéger le patrimoine mondial et nous sommes décidés à agir, individuellement et collectivement, pour le préserver.

Pour cela, nous avons rédigé des recommandations pour l'avenir du patrimoine mondial et du Projet d'éducation au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Tout d'abord, le plus important, nous avons adopté des résolutions sur les mesures que chacun de nous prendra individuellement et dans nos écoles pour faire avancer l'éducation au patrimoine mondial et la sensibilisation au patrimoine mondial à un niveau de base sur le plan local et personnel.

Nous avons aussi rédigé des recommandations d'action nationale que nous allons transmettre à nos ministres nationaux, nos responsables politiques et autres dirigeants, ainsi qu'à la Commission nationale pour l'UNESCO dans nos pays respectifs. Nous rendrons compte aux organisateurs du Forum des Jeunes à Karlskrona, avant mars 2002, pour leur donner nos résultats.

Enfin, nous avons rédigé des recommandations pour action par l'UNESCO et/ou par le Comité du patrimoine mondial. Les recommandations faites à l'UNESCO et au Comité du patrimoine mondial incluent des recommandations pour action immédiate, des recommandations d'activités futures pour le développement à long terme du Projet, ainsi que des recommandations sur des moyens de célébrer le 30^e anniversaire de la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (« Convention du patrimoine mondial ») en 2002.

Recommandations de Karlskrona à l'UNESCO et à la réunion du Comité du patrimoine mondial à Helsinki, décembre 2001

- **Lieux de mémoire.** L'inhumanité de l'homme pour l'homme a été un aspect important de notre histoire. Ce souvenir des périodes sombres de l'histoire de l'homme et la souffrance des victimes sont reconnus dans très peu de sites du patrimoine mondial. Pour que les gens soient conscients du mal que nous pouvons causer, nous faisons les recommandations suivantes : que l'UNESCO cherche par tous les moyens à encourager la création de plus de sites de mémoire pour honorer les victimes et pour apprendre à l'humanité qu'il y a un côté obscur en chacun de nous.
- **Autonomisation des jeunes.** Nous pensons que pour rendre les efforts éducatifs vraiment efficaces, les élèves doivent devenir des partenaires actifs de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes éducatifs. Nous sommes heureux de l'organisation d'un Forum de jeunes à l'occasion de la prochaine Conférence générale de l'UNESCO. Pour soutenir cette initiative, nous proposons de mobiliser le SEA et d'autres réseaux d'écoles de manière permanente et continue comme « partenaires de dialogue » du Secrétariat, particulièrement pour l'exécution de projets comme le Projet d'éducation au patrimoine mondial qui vise justement les jeunes.
- **Intégration de l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes scolaires nationaux.** L'UNESCO doit faire pression auprès des ministères de l'Education pour inclure officiellement l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes scolaires de chaque Etat partie et Etat membre. Il est très important de mettre au point de nouveaux matériels pédagogiques (en plus du Kit) qui proposent des moyens d'intégrer l'éducation au patrimoine mondial dans les disciplines de base des programmes actuels (par exemple maths et patrimoine ; sciences et patrimoine ; art et patrimoine ; informatique et patrimoine.) Cela permettra aux enseignants et aux élèves de travailler sur l'éducation au patrimoine mondial au niveau scolaire, sans conflit d'intérêt avec d'autres matières au programme.
- **Traduction du Kit.** Il faudrait que le Comité demande directement aux Etats parties, dans le cadre de leurs obligations selon la Convention, de traduire, si possible avec leurs ressources, le Kit éducatif sur le patrimoine mondial dans les langues nationales et de former des enseignants à l'utilisation de ce Kit.
- **Associer éducation et conservation.** Nous suggérons d'associer davantage l'éducation à la conservation du patrimoine mondial. Les élèves et les visiteurs qui se rendent sur les sites devraient être informés des problèmes et des solutions de conservation. Les gestionnaires de sites devraient être aidés pour redoubler leurs efforts pour apprendre à tous les usagers des sites du patrimoine mondial l'importance du patrimoine et la nécessité d'agir pour sa préservation à long terme. Nous pensons qu'à la longue, l'éducation équivaut à la préservation.

- **Ateliers sous-régionaux.** Il faudrait organiser des réunions et des ateliers où les enseignants et les élèves puissent travailler directement avec des gestionnaires de sites du patrimoine mondial (et aussi avec des spécialistes de l'éducation dans les musées). Les ateliers sous-régionaux mettent l'accent sur les aspects communs du patrimoine de pays voisins et cela encourage donc une plus grande solidarité pour préserver un patrimoine commun que ce que l'on peut attendre des résultats d'ateliers uniquement nationaux.
- **Volontaires du patrimoine mondial.** Nous suggérons que dans le cadre du réseau du SEA et du Projet d'éducation au patrimoine mondial, on crée un mécanisme qui permette aux élèves d'entreprendre une formation pour acquérir des compétences sur le site, ou de réaliser une activité bénévole – peut-être sur une base d'échanges entre écoles – ou d'une autre manière, pour participer activement à la conservation du patrimoine mondial sur les sites. En même temps, les élèves bénévoles pourraient jouer un rôle « d'éducateurs de la communauté » en informant les communautés de visiteurs sur le patrimoine de leur propre territoire.
- **Education au patrimoine dans le cyberspace.** Nous apprécions les efforts faits actuellement pour rendre le site Web du Centre du patrimoine mondial attirant et facile à utiliser pour les jeunes. Nous nous réjouissons de pouvoir bientôt utiliser la nouvelle page Web interactive qui va nous permettre de communiquer directement entre nous et avec l'UNESCO sur les questions de patrimoine mondial. En particulier, nous sommes heureux d'apprendre que le kit éducatif sur le patrimoine mondial est finalement disponible en ligne, dans une version qui peut être téléchargée n'importe où dans le monde. Vu le développement rapide des technologies de l'information et l'importance de ce secteur pour les jeunes, nous voudrions que l'on fasse de nouveaux efforts pour développer l'éducation au patrimoine mondial dans le cyberspace. Une possibilité serait que les élèves et les écoles engagés dans le Projet d'éducation au patrimoine mondial puissent agir en tant que webmasters par rotation.
- **Visibilité du patrimoine mondial.** La visibilité des sites du patrimoine mondial par le grand public n'est pas adaptée actuellement. Nous proposons que l'on fasse un travail précis pour que l'emblème du patrimoine mondial devienne un symbole bien connu dans le monde entier. Cela devrait être tout à fait évident pour quelqu'un qui visite un site du patrimoine mondial que c'est quelque chose de spécial, et pourquoi. Il faut afficher bien visiblement l'emblème du patrimoine mondial sur les panneaux routiers, les dépliants, les taxis, les bus, etc.
- **Récits oraux et traditions immatérielles.** Il faudrait étudier plus attentivement l'apport très précieux des récits oraux et autres formes de traditions culturelles immatérielles comme parties intégrantes de la conservation et de l'interprétation des sites du patrimoine mondial.
- **Journée du patrimoine mondial.** Nous suggérons que toutes les écoles du SEA choisissent et célèbrent chaque année une « Journée du patrimoine mondial » pour sensibiliser à notre patrimoine mondial commun et à la nécessité d'agir à tous les niveaux – y compris sur le plan de la communauté locale, des écoles et individuellement – pour préserver les sites du patrimoine.

- **Engagement à long terme au niveau national.** L'UNESCO devrait encourager les Etats parties et les Etats membres à établir des plans nationaux à long terme pour développer, aider et soutenir l'éducation au patrimoine mondial et la participation de jeunes sur les sites du patrimoine mondial. Cela comprendrait une action à long terme pour former les enseignants ; intégrer l'éducation au patrimoine mondial dans les programmes scolaires nationaux ; et créer des outils éducatifs pour faire comprendre aux élèves la Convention du patrimoine mondial, sa mission et ses objectifs.
- **Financement et mise à disposition de personnel.** Nous proposons que le Comité du patrimoine mondial, en coopération avec les Etats parties, étudie la possibilité de trouver un financement extrabudgétaire pour poursuivre le Projet d'éducation au patrimoine mondial à moyen terme. Nous reconnaissons aussi le soutien apporté par la Conférence générale aux activités d'éducation au patrimoine mondial et nous demandons que ce soutien continue sous forme de personnel consacré à l'éducation au patrimoine mondial. Cependant, pour que cette éducation ait un effet sur la préservation du patrimoine mondial et donne au patrimoine une « vie dans la communauté », il faut que l'engagement de l'UNESCO et du Comité envers l'éducation au patrimoine mondial soit permanent et durable. Nous encourageons donc une intégration permanente de l'éducation au patrimoine mondial dans le Programme et le budget de l'UNESCO le plus tôt possible.
- **Soumission de rapports.** Le Comité du patrimoine mondial devrait envisager de demander aux Etats parties de rendre compte périodiquement de l'application nationale de l'article 27 de la Convention, qui concerne particulièrement l'éducation au patrimoine mondial, et de la mise en œuvre du Projet de l'UNESCO sur l'éducation au patrimoine mondial dans leur pays.

Recommandations en l'honneur du 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial :

- **Exposition d'art.** Il faudrait inviter les écoles à présenter des œuvres d'art réalisées à partir des sites du patrimoine mondial. L'UNESCO devrait sélectionner les œuvres les meilleures pour une exposition d'art itinérante.
- **Timbres.** L'UNESCO devrait publier une édition spéciale de timbres commémoratifs de la Convention du patrimoine mondial. Les Etats parties pourraient souhaiter en faire autant.
- **« Course pour préserver le patrimoine ».** Pour commémorer le 30^e anniversaire et sensibiliser au patrimoine mondial, l'UNESCO devrait organiser une série de marathons (course à pied, à vélo, en fauteuil roulant) autour et entre des sites du patrimoine mondial. Les itinéraires pourraient contourner les grands sites, relier deux sites d'un pays, ou deux sites de pays voisins. On pourrait imaginer relier tous les marathons pour faire le tour du monde.
- **Olympiades culturelles du patrimoine mondial.** Organisation d' « Olympiades culturelles du patrimoine mondial » avec théâtre, danse, cinéma, concours, etc.

- **Caravane du patrimoine mondial.** Il faudrait organiser un train ou un bus (ou un bateau) qui relierait les sites du patrimoine mondial à travers le monde. Les passagers changeraient continuellement suivant le pays ou la région où voyagerait cette « Caravane du patrimoine mondial ».